

ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - BÂTI-TROPICAL

ATELIER 4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

08.11.2021

- Rappel de la démarche EIT de la CPME Réunion
- Présentation partenaires : eBIM Ingénierie / DIDN Région Réunion
- Table ronde sur la digitalisation des entreprises



CONTEXTE & OBJECTIFS

1) LES CONTRATS DE FILIERES DE LA REGION REUNION

Identification de **6 filières prioritaires** par la Région Réunion en 2016 suite à l'adoption du **SRDEII** (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) :

Agroalimentaire - Bâti-tropical - Economie bleue - Ecotourisme - ENR - Numérique

Pour chacune de ces filières, des comités de filières se sont tenus afin d'établir une feuille de route des acteurs pour 3 ans pour :

- Fédérer les acteurs de la filière en développant la coopération ;
- Identifier les projets de la filière et partager l'information ;
- Partager les orientations et initiatives de l'Etat.

2) LA DEMARCHE ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE DE LA CPME REUNION

- Le lancement de ces EIT est issu d'un projet présenté par la CPME Réunion dans le cadre du POE FEDER 2014-2020 mesure « Structuration de filières » ;

- La CPME Réunion est résolument engagée dans la structuration des filières, sur la base de la dynamique Ré-Enraciner l'Economie LocalE (**REELLE**) qui propose une **vision du développement économique durable fondée sur les échanges locaux** ;

- Le travail de la CPME Réunion sur 3 EIT (Agroalimentaire - Bâti-tropical - Numérique) s'inscrit en **complémentarité avec celui des contrats de filière** de la Région Réunion.

OBJECTIFS DES ATELIERS THEMATIQUES EIT DE LA CPME REUNION

- 1) Identifier des éléments de diagnostic et des pistes de solutions sur des problématiques d'intérêt commun en relation avec la thématique ;
- 2) Remonter les informations à la Région dans le cadre de ses travaux sur le SRDEII ;
- 3) Echanger et favoriser le partage et les retours d'expérience pour les entreprises

Au sein de cet **EIT BÂTI-TROPICAL**, 4 ateliers thématiques sont programmés de septembre à novembre 2021 à destination des entreprises réunionnaises :



Commande publique Internationalisation

le 27.09.21 de 9h à 11H



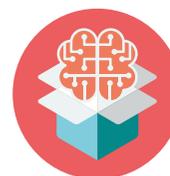
Economie circulaire Economie de la fonctionnalité

le 11.10.21 de 9h à 11H



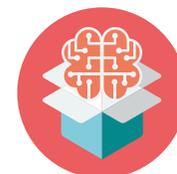
Recrutement Formation

le 18.10.21 de 9h à 11H



Digitalisation des entreprises

le 08.11.21 de 9h à 11H



PRESENTATION DU BIM - eBIM Ingénierie

Le BIM collaboratif, où on va pouvoir s'échanger des maquettes (niveau 2), existe depuis 5 ans à La Réunion, plus qu'un simple outil, il est une véritable méthode de travail. Sur l'île, ce sont les bailleurs sociaux, plus précisément la SHLMR qui a commencé à l'activer réellement dans ses projets de réhabilitation et de construction. Depuis un an et demi, les collectivités, les infrastructures locales (aéroport, ESIROIR, CHU..) s'emploient à mettre en oeuvre le BIM dans leurs projets. A noter que de plus en plus d'AO intègrent le BIM.

DEFINITION GENERALE DU BIM

Modelisation des informations du bâtiment

- ▶ Maquette numérique = 3D + données
- ▶ Centralisation des données du bâtiment
- ▶ Avatar numérique de l'opération
- ▶ Collaboration, Interopérabilité, Processus



UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

La finalité du BIM est d'améliorer les phases d'exploitation et de maintenance, de mieux gérer son patrimoine et ainsi de faire des économies.

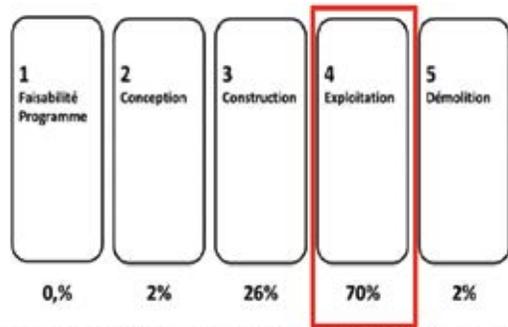


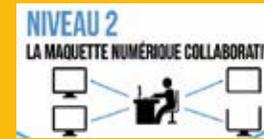
Figure 2 - Calcul du Coût Global, exemple d'un lycée, Objectifs, méth d'application selon la Norme ISO/DIS 15686-5

- ▶ **70 % du coût global d'un bâtiment est dans son exploitation/ maintenance**
- ▶ Gestion de l'opération de construction perfectible
- ▶ Ressaisis des données
- ▶ Très peu d'informations pour le gestionnaire de patrimoine
- ▶ Peu de capitalisation de retour d'expérience pour le MOA
- ▶ Démultiplication des acteurs

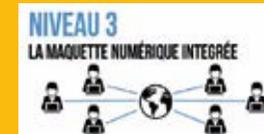
LES DIFFERENTS NIVEAUX DE BIM



Utilisation d'une maquette numérique mais pas de partage, d'échange de maquette, ici on parle de BIM isolé.



Le modèle le plus répandu : chaque intervenant élabore sa maquette 3D. Un BIM Manager en charge du projet assure la gestion, la coordination et la synchronisation de l'ensemble de ces maquettes.



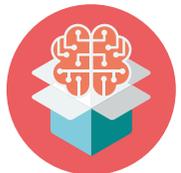
Pas encore d'actualité. Tout le monde travaille sur une maquette commune centralisée sur un serveur unique en temps réel, très collaboratif mais demande beaucoup de ressources

LES AVANTAGES DE LA MAQUETTE NUMERIQUE



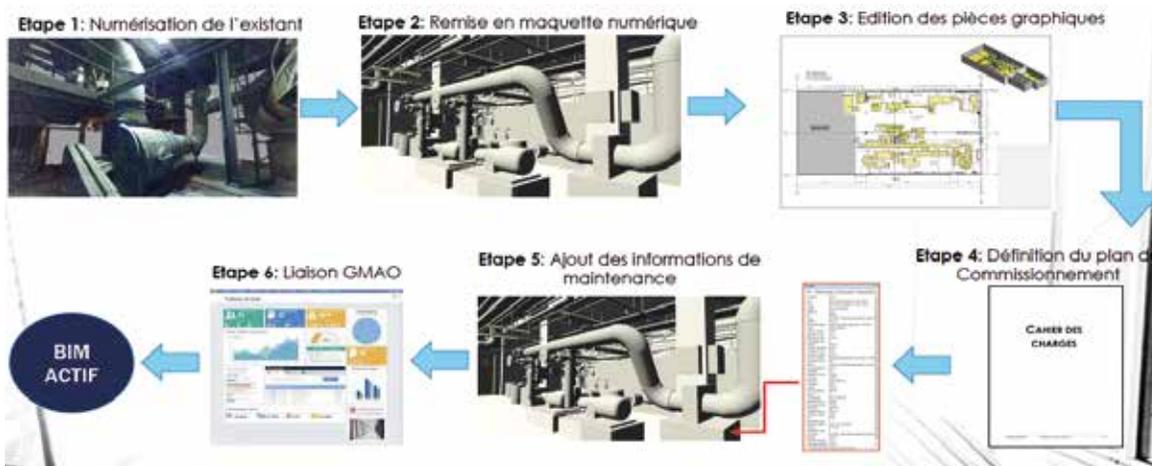
La maquette numérique est un formidable outil qui permet d'optimiser la gestion d'un chantier. Dans le domaine du bâti tropical, outre la phase trois dimensions (3D), s'ajoutent d'autres dimensions. La 4D intègre la notion "temps", nécessaire à l'appréhension des délais liés à l'avancement d'un projet de construction. La 5D quant à elle ajoute la notion "coût" aux quatre premières dimensions, afin d'estimer les coûts de construction et d'obtenir un aperçu de la situation financière du projet à un moment donné. La 6D prend en considération les aspects liés au développement durable avec la possibilité de réaliser des analyses énergétiques par exemple. Enfin la 7D lie, en sus des dimensions citées supra, les aspects relatifs à la durée de vie du bâtiment, centrale pour l'utilisation et la maintenance du bâti.

Arnaud PLASSARD, BIM Manager - eBIM Ingénierie : aplassard@ebim-ing.fr



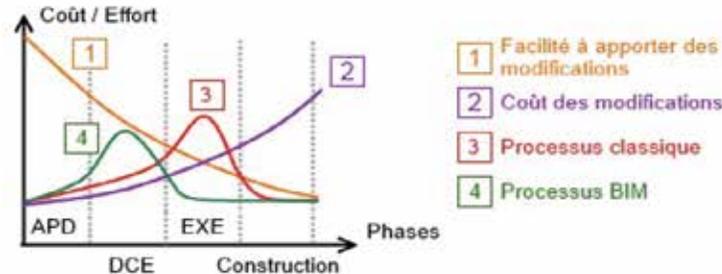
PRESENTATION DU BIM - eBIM Ingénierie

LE BIM POUR LA REHABILITATION



GAINS ATTENDUS DU BIM - Diagramme de Mc Leamy

Avec le processus BIM, nous observons un ratio coûts, efforts plus intéressant qu'avec un processus dit classique, soit une optimisation des coûts et des efforts déployés dès les phases amont de faisabilité et / ou de conception du projet de construction.



CHIFFRES CLEFS DU BIM

Les chiffres suivants proviennent de retours d'expériences de différents maîtres d'ouvrages ayant lancés des opérations en BIM :

- 30% : Réduction estimée sur les coûts de construction grâce au BIM
- 35€/m² : Economies pour la construction neuve grâce au BIM
- 2,30€/m²/an : Economies pour les gestionnaires de patrimoine utilisant le BIM
- <3 ans : Retour sur investissement des gestionnaires de patrimoine utilisant le BIM

ECHANGES & DISCUSSIONS

• Le BIM, alimenté par la maquette numérique partagée entre tous les acteurs de la construction, va **permettre le dialogue entre ces acteurs**, et ils sont nombreux!

• La question de connaître le **taux d'entreprises à La Réunion qui se saisissent du BIM** est posée. En France, il n'y a **pas d'obligation d'utilisation du BIM**, contrairement aux pays anglosaxons, il n'y a pas de lois qui séquencent les phases de construction. Le BIM n'est pas imposé mais on **incite les entreprises à l'utiliser en l'incluant de plus en plus dans les appels d'offres pour que celles-ci s'y mettent**. Mais est-ce un argument qui va pousser les entreprises de La Réunion à s'intéresser au BIM ? Le BIM a un coût non négligeable (environ 8000 à 13000€ / poste) donc beaucoup d'entreprises sont frileuses à investir. Cependant, si elles s'engagent, celles-ci se rendent compte assez rapidement du développement possible : une fois le logiciel paramétré (6 mois) vous profitez ensuite d'une **optimisation/systématisation du travail, plus d'erreurs, une économie de gestion et de temps**. En dépit d'une application BIM plus avancée à La Réunion qu'en métropole à ce jour, les entreprises réunionnaises ont tout intérêt à intégrer rapidement le BIM afin d'anticiper au mieux cette évolution majeure du secteur.

• Au niveau du CIRBAT, un **CLUB BIM** est en cours de constitution afin de sensibiliser les entreprises à cette méthode de travail, à cet outil. Il faut pouvoir amener de la qualité, permettre aux entreprises de créer leurs propres produits en virtuel. **L'objectif est de convaincre les entreprises à rejoindre le mouvement BIM par l'optimisation de leur intervention au sein du projet de construction à tous les niveaux (organisationnel, financier, environnemental...)**

• Dans le cadre du **Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Campus des Métiers des Qualifications (CMQ) "Mieux construire dans un environnement numérique et tropical"** de La Réunion, plusieurs actions sont à venir parmi lesquelles des **formations BIM à destination des artisans**.

• **L'utilisation de la réalité augmentée dans les techniques de construction** est depuis un an en plein essor : utilisation de casques de réalité virtuelle, formation des praticiens au CHU...etc De plus en plus, les lycées professionnels s'équipent également **ce qui permet aux jeunes de se rapprocher virtuellement des réalités des métiers du secteur**. Cette technologie en plein essor contribue fortement à redonner de l'attractivité à ces métiers insuffisamment valorisés auprès des jeunes.

Arnaud PLASSARD, BIM Manager - eBIM Ingénierie : aplassard@ebim-ing.fr



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR NUMÉRIQUE

Fiche Action	Intitulé	Descriptif	Dépenses retenues	Taux de subvention
3.01	Aides aux investissements pour la création des entreprises – Volet numérique	Subvention en faveur des investissements matériels et immatériels pour la création des entreprises de la filière numérique (ENTP < 3 ans)	- investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...) ...	De 20 à 50 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros
3.07	Aides au développement des entreprises – Volet numérique	Subvention pour l'amélioration des capacités productives (investissements matériels et immatériels) dans la filière numérique (ENT > 3 ans)	- investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...)...	De 20 à 50 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES

3.25	Accompagnement de la transition numérique des entreprises	Subvention pour accompagner la digitalisation du processus de production et pour améliorer la productivité des entreprises (250 salariés max)	- Fourniture et installation d'équipements (serveurs,...), - Création de sites internet, - Développements techniques (y compris de logiciels) et de contenus, - Achat de licences logicielles, - Prestations d'accompagnement aux outils financés (installation, paramétrage,...), - Prestations de maintenance (forfait sur la durée du projet), - Formation initiale aux outils financés ...	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros (Minimum 5 000 euros de dépenses HT)
3.28	Accompagnement de la transition numérique des Organismes de formation	Subvention aux organismes de formation pour les accompagner dans la digitalisation de leur processus et améliorer leur productivité en soutenant la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions lié à cette numérisation.	- Prestations externes d'études et d'ingénierie. - Frais directement liés à la mise en œuvre de la prestation d'étude	90 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES - VOLET REACT UE (CREATION POST-COVID)

10.4.2	Soutien des projets digitaux des petites structures : « chèque numérique » Aide dématérialisée via le portail des démarches de la Région	Subvention destinée à financer les projets liés à la stratégie digitale de l'entreprise : visibilité numérique, marketing digital, nouveaux services apportés aux usagers, sécurisation des systèmes d'information.	- Accompagnement à la définition de la stratégie digitale - Création ou refonte d'un site internet, d'une solution de vente en ligne ou de click and collect, référencement naturel (SEO), abonnement forfaitaire à une place de marché, développement de la présence sur les réseaux sociaux (community management), développement d'une application mobile	De 50 à 60 % des dépenses éligibles Plafonnée à 3 200 euros Avec des sous plafonds par catégorie de dépenses
10.4.5	Favoriser et soutenir les plateformes de place de marché locales (« Market place »)	Subvention destinée à financer les projets liés à la mise en œuvre de plateformes de places de marché locales (« marketplace »). Il s'agit de soutenir les développements techniques, les coûts de promotion de l'outil ainsi que certaines dépenses liées aux moyens logistiques à mettre en œuvre.	Dépenses immatérielles liées au coût de développement de la plateforme - Acquisition de matériel et de logiciel en lien avec la mise en œuvre de la plateforme - Prestations d'hébergement d'applications - Prestations de services en lien direct avec le projet ...	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 200 000 euros Minimum de 10 000 euros de dépenses HT

Fiches actions FEDER 2014-2020 : http://www.reunioneurope.org/UE_CI_FEDER_2014_EDT.asp

Chèque numérique : <https://regionreunion.com/aides-services/article/le-cheque-numerique-didn-numerique@cr-reunion.fr>

PRINCIPES GENERAUX DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Adossées au Programme Opérationnel FEDER 2014-2020, service instructeur Région Réunion, Guichet Unique « Entreprises et Développement Touristique »

- **Les dépenses sont éligibles jusqu'au 30 juin 2023**

- Les entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture et de la production agricole primaire sont inéligibles au FEDER

- S'agissant des mêmes coûts éligibles, les aides ne peuvent être cumulées avec d'autres aides provenant d'autres régimes à finalité régionale ou à finalité différente, d'origine locale, régionale, nationale ou communautaire.

ECHANGES & DISCUSSION

- La question de la **communication/visibilité des aides** Région/FEDER est soulevée. Sur ce point la Région affirme avoir fait beaucoup de publicité en 2014/2015, à la sortie du programme, mais effectivement suite au confinement la communication a en quelque sorte été limitée. Cependant quelques actions ont été mises en place : relai des chambres consulaires, Régionales du numérique (matinée d'information sur toute l'île), stand FEDER sur NxSE, le business forum annuel de la transformation numérique...un kit de communication est en cours de préparation pour 2021/2027.

- La **capacité des petites structures à activer les dispositifs n'est pas simple**, d'un point de vue 1) administratif et notamment le pré-financement des actions, 2) relation avec les prestataires numériques (connaître les normes, prix de la prestation), sur ce point la Région reste vigilante sur l'analyse des dossiers pour **éviter les abus et tromperies** (ex: chatbot dévié en bouton messenger uniquement), 3) l'écriture du contenu du besoin de la prestation. Tous ces points nous amènent à nous interroger sur l'accompagnement des chefs d'entreprises qui sont le moins à l'aise avec le digital.

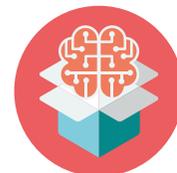
- Le **Pass numérique est une solution** aujourd'hui pour les personnes les plus éloignées du numérique et la Région souhaite le **mettre en place pour des chefs d'entreprise en difficulté** identifiés par les chambres consulaires par exemple.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr



ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - BÂTI-TROPICAL
ATELIER#4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

08.11.21 - page 5/9



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

BILAN DU CHEQUE NUMERIQUE - OCTOBRE 2021

Bilan Chèque Numérique au 25 Octobre 2021		Version 2020	Version 2021
Demandes de remboursements (2020) / subventions (2021)	Prévision du nombre de demandes attendues	2 630	2 121
	Nombre de dossiers reçus	1 727	467
	% de dossiers reçus/prévisions	66 %	22 %
Etat des demandes engagées et payées	Montant des autorisation de programme (AP)	6 017 800,00 €	3 245 000,00 €
	Montant des demandes engagées comptablement	4 539 724,85 €	203 693,60 €
	Reste à engager	1 478 075,15 €	3 041 306,40 €
	Soit en nombre de demandes	523	1 075
	Soit en %	24,56 %	93,72 %
Nombre et % de demandes engagées et payées	Nombre de demandes engagées comptablement	1 605	73
	Nombre de demandes payées	1 510	0
	% de demandes payées/demandes reçues	87,43 %	0,00 %
Montant moyen du Chèque Numérique par dossiers engagés comptablement		2 828,49 €	2 790,32 €

ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Avec la pandémie liée au Covid-19 de l'année 2020, le besoin de digitaliser son entreprise est devenue une **réalité concrète** pour nombre d'entreprises et non plus une idée hypothétique.
- Avec la popularité du Chèque Numérique, le secteur de la prestation numérique est en plein essor. **Plus de 200 prestataires recensés.**
- Néanmoins, il convient d'être très vigilant sur la **qualité des prestations, la sécurité des données**. Il y a un enjeu important sur ces sujets. (Rôle de nos instructeurs pour « garantir » cette qualité)
- Nous observons aussi un **manque de culture du numérique des dirigeants** d'entreprises, voire de « l'illectronisme », de « l'inumérisme ». (Action en cours avec le Pass Numérique pour identification des chefs d'entreprise ayant ce besoin)
- Un **modèle économique à approfondir pour la viabilité et le développement des market place locales** sans toutefois impacter négativement les commerces de centre ville.
- Les aides des fonds européens 2021-2027 en cours de réflexion.
- Des aides pour la digitalisation des entreprises à reconfigurer pour les années à venir, à l'appui des évaluations.

CHEQUE NUMERIQUE 2020

- Fonds propres Région
- Diagnostic par les chambres consulaires (CMA/CCI) et la Région Réunion
- 6 mois pour réaliser le projet, déposer le dossier + factures
- 6 à 8 semaines d'instruction jusqu'au paiement

CHEQUE NUMERIQUE 2021

- Fonds européens FEDER
- Plan d'action rédigé par l'entreprise et le prestataire (à la place des chambres et de la Région)
- 1 an pour réaliser le projet et déposer les factures
- 3 à 6 semaines d'instruction jusqu'au paiement

➔ Attention dans les deux cas le projet ne doit pas être terminé avant le dépôt du dossier et l'instruction par la Région.

ECHANGES & DISCUSSION

- Du côté des chambres consulaires, on note une **grande difficulté des chefs d'entreprise à trouver des prestataires de confiance**. Pour répondre à leurs demandes et les accompagner dans la digitalisation, les chambres réalisent des diagnostics gratuits pour mieux comprendre leurs besoins et identifier leurs difficultés. La difficulté aujourd'hui est que les chambres ne sont plus liées au chèque numérique 2021 (pas de diagnostic de leur part) donc qu'elles ne peuvent faire le diagnostic à leur place mais continuent à les accompagner au mieux.
- La question de **mieux identifier les prestataires, de créer une charte ou un label est récurrente**. La Région est actuellement en train de réaliser ce travail, souhaité par les prestataires présents à l'atelier car il en va de l'image de la filière.
- Les chambres consulaires sont des **tiers de confiance** pour les chefs d'entreprise qui les consultent à ce sujet. En ce sens, la CMA prévoit un **renforcement de ses effectifs avec l'embauche de conseillers numériques**.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr

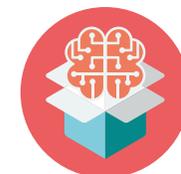




TABLE RONDE

Quels freins à la digitalisation des TPE-PME du secteur bâti-tropical à La Réunion ?

Comment inciter les entreprises du secteur à se saisir du digital pour être plus productives / plus compétitives ?

FREINS IDENTIFIES

- 1 **COMPETENCES FAIBLES / PHOBIE NUMERIQUE** : 3/4 des artisans du BTP ne se sentent pas à l'aise avec le numérique
- 2 **MANQUE DE FORMATION SUR LE BIM** : même des demies-journées pour sensibiliser et faire monter en compétences
- 3 **PROBLEMATIQUE FINANCIERE** : investissement pour le BIM est lourd au départ
- 4 **MANQUE DE TEMPS ET DE RESSOURCES HUMAINES** : se renseigner sur les bonnes pratiques, trouver le prestataire, mettre à jour le contenu..
- 5 **PAS D'OBLIGATION LEGALE D'UTILISER LES NOUVEAUX OUTILS** (ex : BIM)
- 6 **PROBLEMATIQUE DE FORMATION DES ORGANISMES DE FORMATION** (Qualiopi)

SOLUTIONS PROPOSEES

- 1 **ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AU CAS PAR CAS** : les informer sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre, elles sont demandeuses
- 2 **INCLURE LE BIM DANS LES MARCHES PUBLICS POUR INCITER LES ENTREPRISES A S'Y METTRE**
- 3 **SENSIBILISER AUX AVANTAGES D'INVESTIR DANS LE NUMERIQUE** : rentabilité, optimisation, systématisation du travail, gain de temps, précision
- 4 **ORGANISER DES ATELIERS, JOURNEES DE SENSIBILISATION**
- 5 **INCITER A CONSULTER LES PÔLES NUMERIQUES DES CHAMBRES CONSULAIRES** : considérées comme tiers de confiance
- 6 **INCITER LES APPRENTIS A TRANSMETTRE LES COMPETENCES NUMERIQUE AU PATRON**



ATELIER #4 DIGITALISATION DES ENTREPRISES

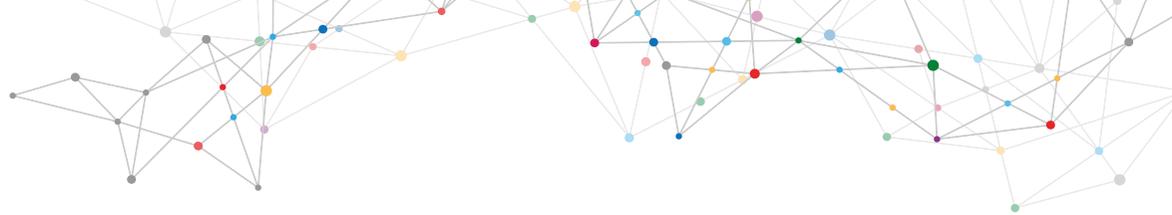


TABLE RONDE

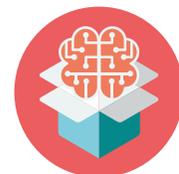
*Quel accompagnement pour améliorer la connaissance / compétence des technologies numériques des chefs d'entreprise / salariés à La Réunion ?
Quelles compétences pour réussir sa transition digitale dans le secteur bâti-tropical à La Réunion ?*

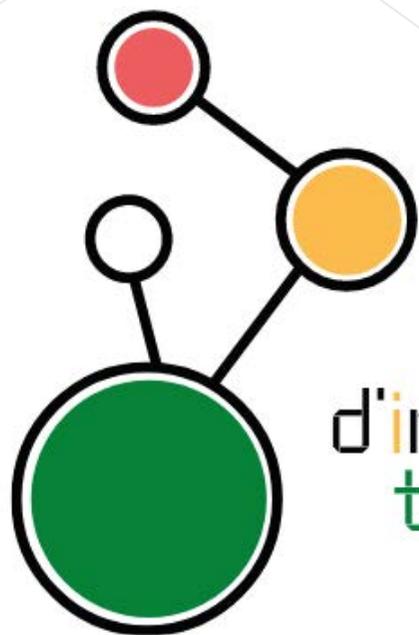
ACCOMPAGNEMENT SOUHAITE

- 1 AMELIORER L'OFFRE DE FORMATION : un des objectifs du projet PIA CMQ CANOPIA
- 2 DONNER ACCES A DES EQUIPEMENTS MUTUALISES POUR TESTER LES PRODUITS EN VIRTUEL
- 3 ACCOMPAGNEMENT A L'UTILISATION DU BIM + CREATION CLUB BIM
- 4 COMMUNIQUER PLUS SUR LES AIDES AU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (FEDER)
- 5 DIAGNOSTIC DES BESOINS

COMPETENCES NECESSAIRES

- 1 ANALYSER SES BESOINS / FAIRE UN DIAGNOSTIC
- 2 VOLONTE DE SE DIGITALISER : faire le premier pas, trouver l'interlocuteur et demander un accompagnement
- 3 EXTERNALISER SA DIGITALISATION SI BESOIN : mais pour externaliser une activité il faut tout de même un minimum de connaissances sur celle-ci





espaces
d'intelligence
territoriale

**VALORISONS LES SAVOIR-FAIRE
AVEC LA STRUCTURATION DE FILIÈRES !**



Ce projet est co-financé par l'Union européenne et la Région Réunion

PARTICIPANTS À L'EIT BÂTI-TROPICAL ATELIER #4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Jean-Philippe PAYET - Délégué Général CPME Réunion

Franck AH-KIT - Chargé de mission CPME Réunion

Valérie BILLAUD - Chargée de mission CPME Réunion

Arnaud PLASSARD - BIM Manager - eBIM Ingénierie

Rémy MEIN - Chargé d'études SBA - ADIR

Bruno BERTIL - Responsable du service aides numériques - DIDN
Région Réunion

Jany CARDIA - Responsable ORLAT - CIRBAT

Eric SALESSES - Chargé de mission PIA Génie civil /
éco-construction - CMQ

Sarah BAREIGTS - Pacte Transition Citoyenne/AFIE974

Léo KICHENASSAMY ALAMELOU - Pacte Transition
Citoyenne/AFIE974

Marco LI-WAN-FONG - Représentant CR- CSUR Réunion

Steven GRONDIN - Attaché technique numérique - CMAR

Stéphane TARIFFE - Gérant MOK PRODUCTION

Laura DELEERSNYDER - Directrice cabinet conseil INLOVATION

Contact : Franck Ah-Kit - fahkit@cpmereunion.re - 0262 96 43 16

**ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - BÂTI-TROPICAL
ATELIER#4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES**

08.11.21 - page 9/9

